Procès-verbal n°1 du Comité de Direction

Réunion du : **À :**	**Mercredi 07 Septembre 2022** **18h – Par visioconférence.**
Présidence :	Mr. Francis ANJOLRAS
Présents :	Mmes Audrey FIRMIN, Rachel MARTIN, Bernadette FERCAK, Stéphanie ALBEROLA, Marie-Elisabeth COLLAVOLI, Christie CORNUS. Mrs Francis ANJOLRAS, Joseph Fernand D'ANNA, Jean Marie ROUFFIAC, Damien JURADO, Philippe MOREL, Bernard BERGEN, Christian BOUTADE, David MIDDIONE.
Absent excusé :	Dr Jean-François CHAPELLIER M. Patrick CHAMP,
Assistent à la réunion (ne participe pas aux délibération) **:**	Mrs F. ALCARAZ (C.T.D. P.P.F.), T. GRAS (Resp. Administratif)

Conformément à l'article 11.3.3 du Règlement Intérieur de la Ligue, les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Supérieure d'Appel de la Ligue dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Préambule

Le Secrétaire Général remercie les membres présents et procède à l'appel des membres.
Compte tenu des conditions climatiques et alertes météo mises en place sur le département du Gard, cette réunion programmée initialement au siège du District à Nîmes s'est tenue par visioconférence.

Approbation des Procès-verbaux

Le Président soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le Procès-verbal n°10 du **23.06.2022**

- POUR : 14
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le Président soumet à l'approbation des membres du Comité de Direction le Procès-verbal n°1 du bureau du **31.08.2022**

- POUR : 14
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Le président en profite pour rappeler que seules les informations données dans les procès-verbaux des instances (FFF, Ligue, District) peuvent être considérés comme officielles, et que les clubs ne doivent pas se baser sur les hypothèses de sites internet non officiels.

Condoléances

Les membres du Comité Directeur, informés du décès de :

- M. Jean VERA, père de Frédéric VERA, Président Du Gazelec.
- M. HOLZER, père de M. Eric HOLZER, délégué régional et membre de Commission du District
- M. MARTIN Christian, ancien Président du Tarn et Garonne…….

présentent leurs très sincères condoléances à la famille.

Agenda du Président

Date	*Lieu*	*Objet*
25.06.2022	Visio	AG LFO
02.07.2022	Nîmes	AG DGL
09.07.2022	Visio	Comité directeur LFO
12.08.2022	Port Camargue	FFF-TOUR

Courriers Clubs

524549 – A.S. RANDONNAISE

- Sollicitant une dérogation pour son équipe féminine. *Une décision sera prise après avis de l'antenne de Lozère.*

521052 – A.S. SAINT PRIVAT

- Nous informant de leurs tournois des 27-28.08.2022 et sollicitant une aide. *Réponse sera faite.*

Diverses Correspondances

Ligue de Football Occitanie :

- Nous annonçant le prolongement de leur partenariat avec Intersport.
- Communiquant le résultat des votes concernant le souhait de remplacement de la CRA. 96% pour.

FFF :

- Nous transmettant diverses informations sur la rentrée du foot
- Nous informant de la mise en place de bons carburant pour certains clubs qui seront envoyés courant Septembre.
- Nous informant d'un courrier sur la thématique féminisation/Mixité.
- Nous transmettant un courrier d'appel à candidature pour l'organisation des phases finales des compétitions nationale. *Noté, refus.*

Clubs Labélisés

Les membres du Comité Directeur adressent leurs plus sincères félicitations aux clubs labélisés lors de la saison 2021/2022 :

LABEL JEUNE FFF ELITE	LABEL JEUNE FFF EXCELLENCE	LABEL JEUNE FFF ESPOIR	LABEL JEUNE FFF FEMININ OR	LABEL JEUNE FFF FEMININ BRONZE
STADE BEAUCAIROIS 30				
	AVENIR FOOT LOZERE			AVENIR FOOT LOZERE
	OL. ALES	EFC BEAUCAIROIS		
		ENT. C. LE BUISSON		ENT. C. LE BUISSON
			F.F. NIMES METROPOLE	
				MARVEJOLS SPORTS
				FOOTBALL SUD LOZERE

Distinctions de l'Etat au titre de la Promotion du 14 Juillet 2022

Les membres du Comité Directeur adressent leurs plus sincères félicitations aux récipiendaires des distinctions de l'Etat au titre de la promotion du 14 Juillet 2022.

Médaille de Bronze de la jeunesse des Sports et de la vie associative :

- ALBEROLA Stéphanie
- BEN ALI Roseline
- TAVES Gabrielle
- ABDERREZAK Hichame
- BARBUSSE Hervé
- TARDITS Max

STATUTS DES EDUCATEURS – Encadrement - Obligation de Diplôme

Par l'application de l'article 10 des RG du District, la Commission Technique propose au Comité directeur du District Gard-Lozère de football d'instaurer des obligations de formation pour l'encadrement des équipes évoluant au plus haut niveau de pratique départemental dans leur catégorie, et ce, des U8 aux seniors pour cette saison 2022 / 2023.

Ces obligations, qui entrent dans le cadre du Statut des éducateurs, visent à préserver un bon climat par, l'exemplarité et la garantie de la bonne tenue de l'encadrement et des joueurs du club sur et hors du terrain et de ses abords les jours d'entraînement et de match.

Afin que les responsables d'équipes puissent se mettre en conformité, des formations modulaires de toutes les catégories seront programmées de fin septembre à fin décembre 2022, ce qui laissera la possibilité de suivre la formation correspondante à la catégorie encadrée.

L'obligation de formation entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2023.

Les Club se devront de saisir à minima une licence ANIMATEUR pour l'éducateur en charge de ces équipes.

Voici les obligations :

Catégorie d'Age	Niveau	OBLIGATION
SENIORS	Départemental 1	Module seniors
		Licence Animateur obligatoire à minima
U19	Départemental 1	Module U17/U19
		Licence Animateur obligatoire à minima
U17	Départemental 1	Module U17/U19
		Licence Animateur obligatoire à minima
U15 (Fille/Garçon)	Départemental 1	Module U15
		Licence Animateur obligatoire à minima
U14	TERRITOIRE	Module U15
		Licence Animateur obligatoire à minima
U13 (Fille/Garçon)	Départemental 1	Module U13
		Licence Animateur obligatoire à minima
U11	Elite	Module U11
		Licence Animateur obligatoire à minima
U10	Elite	Module U11
		Licence Animateur obligatoire à minima
U09	Elite	Module U09
		Licence Animateur obligatoire à minima

Le Comité valide à l'unanimité la mise en place de ces obligations avec une prise d'effet au 1er Janvier 2023

Ententes

Le Comité de Direction dresse la liste des ententes telles qu'autorisées en annexe 1 du Présent Procès-Verbal.

Rappel aux clubs de l'Article 99.3 des Règlements Généraux de la FFF

Le comité de Direction rappelle aux clubs l'application de l'Article 99.3 des Règlements généraux de la FFF sur les changements de clubs des jeunes :
« 3. Les Ligues Régionales peuvent toujours intervenir ou interdire les changements de club des jeunes qu'elles jugeraient abusifs pour l'intérêt des clubs. », et invite donc les clubs à saisir la Ligue régionale dans ces cas.

Subvention

Suite à la demande de l'amicale des éducateurs du District Gard-Lozère, le Comité de Direction sur proposition du Président décide d'octroyer une aide de 2 500€ pour l'organisation de l'Assemblée Générale de l'Amicale Nationale des Educateurs à Nîmes les 21-22.10.2022 et les activités de l'AEF du Gard.

Nomination des Commissions 2022-2023

L'ensemble de Comité Directeur procède à la nomination des membres des Commissions telles que définies en annexe 2 de ce procès-verbal pour la saison 2022-2023 soit jusqu'au 30.06.2023.

Rappelle également que les membres des Commissions disciplinaires sont nommés pour la durée du mandat. (Expire en 2024) (PV du comité de Direction du 03.02.2021).

Composition des Poules championnats Jeunes

Le Comité acte la composition des poules des championnats de Jeunes comme présentée en Annexe 3 du présent Procès-Verbal.

Organisation des finales des coupes Gard-Lozère 2022/2023 – APPEL A CANDIDATURE

Le Comité lance la procédure d'appel à candidature des clubs désireux de recevoir la journée des finales de Coupe Gard-Lozère.

Les clubs intéressés doivent se rapprocher du District et de Mr Teddy GRAS qui leur communiquera le cahier des charges.

Clôture de l'appel à candidature le 31 décembre 2022.

Questions/Informations diverses

- Frédéric ALCARAZ et Damien JURADO informe l'ensemble des membres de la tenue des opérations « rentrée du foot » impulsé par la FFF et organisés par notre district les 10, 17, 24 septembre et 1er Octobre. Toutes les précisions sont à retrouver sur le site internet et dans les boites mails officiels des clubs.

- Bernard BERGEN informe qu'une réunion décentralisée de la commission de gestion des délégués se tiendra le 24 septembre prochain sur Alès.

Prochain Comité

- **05.10.2022 et 02.11.2022**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,
Francis ANJOLRAS,

Le Président
Francis ANJOLRAS
DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL
LE PRÉSIDENT
F. ANJOLRAS

Le Secrétaire Général,
Damien JURADO

DISTRICT GARD-LOZERE DE FOOTBALL
LE SECRETAIRE GENERAL
DAMIEN JURADO

Annexe 1

Ententes autorisées pour la saison 2022/2023

Le club support est le premier nommé.
La dénomination de l'entente est, sauf mention contraire, l'adjonction des noms des clubs composant cette entente.

1) CATÉGORIE U17

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	
ENT ESGDR/ASLGM	503235 EM. S. LE GRAU DU ROI	581967 A.S. LA GRANDE MOTTE	
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT. UCHAUD/BERNIS	517866 GALLIA CLUB UCHAUD	548628 F.C. BERNIS	
ENT. AIMARGUES CABAS	503353 ST.O. AIMARGUES	560593 F.C. CABASSUT	

2) CATÉGORIE U15

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT.BEZOUCE/MARGUERIT	549436 ENT.S.TROIS MOULINS	514961 ENT.S.MARGUERITTOISE	
ENT FCCLA/CAVILLARGU	550949 F.C. CHUSCLAN LAUDUN L'ARDOISE	544132 SP.S.CAVILLARGUES	
ENT. UCHAUD/BERNIS	517866 GALLIA CLUB UCHAUD	548628 F.C. BERNIS	

3) CATÉGORIE U14 TERRITOIRE

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	

4) CATÉGORIE U12/U13

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	
ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
ENT. USP ASSP	523063 U.S. PEYROLAISE	521674 A.S. ST PAULET	

5) CATÉGORIE U12

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente

ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
O UZES EP UZES 1	581815 O. UZES	503388 ENT. S. PAYS D'UZES	
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	

6) CATÉGORIE U10/U11

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT. EFVA SEDISUD	538138 ECOLE DE F. VALLE L'AUZONNET	LES MAGES ST AMBROIX SEDISUD	
ENT. PAYS UZES	581232 ENT. SPORTIVE PAYS D'UZES	581815 O. UZES	
ENT CALVISSON VAUNAG	580584 CALVISSON F.C	551501 AS VAUNAGE	

7) CATÉGORIE U10

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT. USP ASSP	523063 U.S. PEYROLAISE	521674 A.S. ST PAULET	

8) CATÉGORIE U8/U9

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT. PAYS UZES	581232 ENT. SPORTIVE PAYS D'UZES	581815 O. UZES	
ENT. USP ASSP	523063 U.S. PEYROLAISE	521674 A.S. ST PAULET	

9) CATÉGORIE U8

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT AS ST PRIVAT/FC MONS	521052 AS ST PRIVAT DES VIEUX	537093 FC MONS	
ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
ENT. USP ASSP	523063 U.S. PEYROLAISE	521674 A.S. ST PAULET	

10) CATÉGORIE U6/U7

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT. ST. BEAUC. JONQ.	551488 STADE BEAUCAIROIS 30	503388 F.C. JONQUIÉROIS	
ENT. USP ASSP	523063 U.S. PEYROLAISE	521674 A.S. ST PAULET	

10) CATÉGORIE U6/U7

Nom de l'entente	Club support	Club en entente	Club en entente
ENT. EFVA SEDISUD	538138 ECOLE DE F. VALLE L'AUZONNET	LES MAGES ST AMBROIX SEDISUD	
ENT. USP ASSP	523063 U.S. PEYROLAISE	521674 A.S. ST PAULET	

Annexe 2

Commissions pour la saison 2022/2023

PÔLE JURIDIQUE

1.1) COMMISSION GÉNÉRALE D'APPEL (CGA)

Président : M. Michel QUENIN.
Secrétaire : Mme Paulette SAINT-PIERRE.
Membres : Mme Bernadette FERCAK, MM. Patrick CHAMP, Pierry FUMANAL, Franck GIL, Georges MICHEL, Mohamed TSOURI, André PEREL, Christophe CORBALAN

Représentant de la C.D.A. : M. Alain MAZON *(avec voix consultative)*.

1.2) COMMISSION DISCIPLINAIRE D'APPEL

Président : M. Michel QUENIN.
Secrétaire : Mme Paulette SAINT-PIERRE.
Membres : Mme Bernadette FERCAK, MM. Patrick CHAMP, Pierry FUMANAL, Franck GIL, Georges MICHEL, , Mohamed TSOURI, PEREL André, CORBALAN Christophe

Représentant de la C.D.A. : M. Alain MAZON *(avec voix consultative)*.

1.3) COMMISSION DE DISCIPLINE DE DISTRICT (CDD)

Président : M. Joseph-Fernand D'ANNA.
Vice-Présidents : MM. Rubens EUZÉBY, Daniel POIRIER.
Secrétaires : MM. Dominique DALVERNY, Alain MISTRAL.
Membres : MM. Alain BASSET, Jérôme CARRÈRE, Éric HOLZER.

Représentant de la C.D.A. : M. Michel MAURIN *(avec voix consultative)*.

Section Administrative : MM. Joseph-Fernand D'ANNA, Marcel COLLAVOLI, Éric HOLZER, Alain BASSET

Instructeurs* : MM. Bernard BERGEN, Michel CHATELLIER, Frédéric DUVAL.
** L'instructeur ne peut être membre des organes disciplinaires saisis de l'affaire qu'il a instruite, ni avoir un intérêt direct ou indirect à l'affaire.*

1.4) COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS (CSR)

Président : M. Sauveur ROMAGNOLE.
Secrétaire : M. Damien JURADO.
Membres : Mmes Fatiha BADAOUI, Christie CORNUS, Bernard BERGEN, Patrick VANDYCKE, Jean-Christophe MORANDINI, Gérald BETTANCOURT.

1.5) COMMISSION DE DISTRICT DU STATUT DE L'ARBITRAGE (CDSA)

Président : M. Christian BOUTADE.
Secrétaire : M. Stéphan BROCQ.
Membres au titre des représentants licenciés des clubs : Mme COLLAVOLI Marie-Elisabeth, MM. Stéphan BROCQ, Sauveur ROMAGNOLE.
Membres au titre des arbitres : MM. Claude BOUILLET, François ESPADA, Alain MAZON.
C.D.T.A. : M. Nicolas RAINVILLE *(avec voix consultative)*.

1.6) COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES (CSOE)

Président : M. Michel QUENIN
Secrétaire : Mme Paulette SAINT-PIERRE.
Membres : MM. Bernard BARLAGUET, Michel CHATELLIER, Mohamed TSOURI

1.7) COMMISSION TECHNIQUE D'ARBITRAGE (CTA)

Président : M. Claude BOUILLET.

Secrétaire : M. Christian BOUTADE.
Membres : MM. Shérif BENMOUSSA, François ESPADA.
C.D.T.A. : M. Nicolas RAINVILLE *(avec voix consultative)*.

.8) COMMISSION DE RÉVISION DES TEXTES (CRT)

Président : M. Damien JURADO
Secrétaire : Mme Stéphanie ALBEROLA.
Membres : Mmes Bernadette FERCAK, Paulette SAINT-PIERRE, MM. Bernard BARLAGUET, Bernard BERGEN, Michel QUENIN, Jean-Pierre RIEU, Sauveur ROMAGNOLE, Jean-Marie ROUFFIAC, Mohamed TSOURI.

******

PÔLE ACTIVITÉS SPORTIVES

2.1) COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS (CCS)

Président : M. Jean-Marie ROUFFIAC.
Secrétaire : M. Patrick AURILLON.
Membres : Mme Cendrine MENUDIER, MM. Claude LUGUEL, Jean-Pierre RIEU.

Personnel référent : Mme Mylène LEGAL.

2.2) COMMISSION DES COMPÉTITIONS JEUNES (CCJ)

Président : M. Bernard BARLAGUET.
Secrétaire : M. Jean-Pierre RIEU.
Membres : MM. Patrick AURILLON, Stéphan BROCQ, Émile HOURS, Denis LASGOUTE, Jean-Marie TASTEVIN.

Personnel référent : Mme Muriel VERDIER.

2.3) COMMISSION DES COMPÉTITIONS FÉMININES (CCF)

Présidente : Mme Bernadette FERCAK.
Secrétaire :
Pôle administratif : Mme Fatiha BADAOUI, MM. Christian TAVÈS.
Pôle technique : Mme Stéphanie ALBEROLA, MM. Michel COLLADO, Philippe MOREL, Patrick BIRBA
C.T.D. D.A.P. : M. Lionel ROCHETTE *(avec voix consultative)*.

2.4) COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ (CFD)

Président : M. David MIDDIONNE
Secrétaire : M. Alain COSME.
Membres : MM. Younès CHADLI, Bernard BERGEN, Sauveur ROMAGNOLE, Jean-Marie ROUFFIAC, Henri WILLEM.

Personnels référents : Mmes Marie-Françoise BARET et Mylène LEGAL.

2.5) DÉLÉGATION DU DISTRICT À LA COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES (CDTIS)

Référent départemental : M. Sauveur ROMAGNOLE.
Membres : MM. Max CARIAT, Éric CARION, Claude LUGUEL, René TRÉBILLON.

2.6) COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE (CDA)

Président : M. Claude BOUILLET.
Vice-Président : M. Christian BOUTADE.
Secrétaire : M. Jean-Louis CABARDOS.

Membres au titre des anciens arbitres : MM. Saïd ANOUNE, Claude BOUILLET, Gaston BOUSSARIE, Christian BOUTADE, Jean-Louis CABARDOS, Pierre COURET, Georges DAGANI, Éric HOLZER, Jean-Marc LAUGIER, Christian MAUREL, Michel MAURIN, Alain MAZON, Claude ROMIEUX.
Représentant des arbitres en activité : MM. Florian NICOLAS
Représentant de la Commission Technique et Sélection : M. Daniel DELPRAT.
Représentant les licenciés n'ayant jamais pratiqué l'arbitrage : M. Patrick CHAMP.
Représentante des Arbitres féminins : Mme Marie-Élisabeth COLLAVOLI.
Représentant des Arbitres à la Commission de Discipline : M. Michel MAURIN (avec voix consultative).

Représentant des Arbitres aux Commissions d'Appel : M. Alain MAZON (avec voix consultative).
C.T.D.A. : M. Nicolas RAINVILLE (avec voix consultative)

Personnel référent : à déterminer.

Pôle « Administratif et communication » :

Responsable du pôle : M. Claude BOUILLET.
Contrôle et suivi des arbitres : Mme Marie-Élisabeth COLLAVOLI, MM. Claude BOUILLET, Christian BOUTADE, Jean-Marc LAUGIER.
Section Éthique : MM. Saïd ANOUNE, Gaston BOUSSARIE, Pierre COURET, Christian MAUREL.

Pôle « Technique » :

Responsable du pôle : M. Nicolas RAINVILLE (C.D.T.A.)
Secteur Alès : M. Éric HOLZER
Secteur Bagnols : M. Georges DAGANI
Secteur Nîmes : M. Nicolas RAINVILLE (C.T.A.)

Pôle « Désignations »

Responsable du pôle : M. Claude BOUILLET
Membres : Mme Marie-Élisabeth COLLAVOLI, MM. Jean-Marc LAUGIER, Claude ROMIEUX.

Pôle « Observations pratiques »

Responsable du pôle : M. Nicolas RAINVILLE (C.D.T.A.)
Observateurs Seniors Arbitres : MM. Saïd ANOUNE, Claude BOUILLET, Gaston BOUSSARIE, Christian BOUTADE, Georges DAGANI, François ESPADA, Éric HOLZER, Jean-Marc LAUGIER, Claude ROMIEUX, Pierre COURET
Observateurs Jeunes Arbitres : Mmes Marie-Françoise BARET, Marie-Élisabeth COLLAVOLI, MM. Nordine BEDDOUR, Shérif BENMOUSSA, Jean-Louis CABARDOS, Damien DONSON, Thierry GALAUP, Alain MAZON, Florian NICOLAS, Florian OLIVES, Jean-Lin MARTIN, Laurent MAZAURIC

Personnel référent : Mme BARET

2.7) COMMISSION DE DÉTECTION, DE RECRUTEMENT ET DE FIDÉLISATION DES ARBITRES

Président : M. Claude BOUILLET.
Secrétaire : Mme Marie-Élisabeth COLLAVOLI.

Président de la C.D.A. : M. Claude BOUILLET.
Au titre d'arbitre féminin : Mme Marie-Élisabeth COLLAVOLI.
Au titre des élus du Comité Directeur : Mme Bernadette FERCAK.
Au titre des éducateurs : en attente.
Au titre des dirigeants de clubs : Mme Nadine GRÉCO, M. Stéphan BROCQ.

C.T.D.A. : M. Nicolas RAINVILLE (avec voix consultative).

2.8) COMMISSION DE GESTION ET DE DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Président : M. Jean-Marie ROUFFIAC.
Secrétaire : M. Claude BOUILLET.
Membres : MM. Bernard BERGEN, Jérôme CARRÈRE, Marcel COLLAVOLI, Christie CORNUS.

Personnel référent : Mme Marie-Françoise BARET.

2.9) COMMISSION COVID-19

Président : M. Bernard BERGEN
Secrétaire : M. Jean-Marie ROUFFIAC.
Membres : Mme Bernadette FERCAK, MM. Bernard BARLAGUET, Didier CASANADA, Damien JURADO
Médecin référent : Dr Jean-François CHAPELLIER.

******

PÔLE TECHNIQUE ET FORMATION

3.1) COMMISSION TECHNIQUE ET SÉLECTION

Président : M. Patrick CHAMP

Secrétaire : à déterminer

Membres : MM. Mehdi AMARA, Arnold ALPHON LAYRE, Bernard COCHET, Alain COSME, Daniel DELPRAT, Bernard ELZIÈRE, Wilfrid LACAS, Lino LINARÈS, Philippe MOREL, Jean-Marie PASQUALETTI, Stéphane SAURAT, Nabil ZERFAOUI, Michel COLLADO, Loic FRIZOL, Nicolas BOVETTO

Représentant à la C.D.A. : M. Jean-Louis CABARDOS *(avec voix consultative)*.

Section Sportive : M. Jean-Pierre OZIOL.

Section de Suivi des Éducateurs : Mme Marie-Élisabeth COLLAVOLI, MM. Arnold ALPHON-LAYRE, Stéphan BROCQ, Jean-Marc LAUGIER, Denis LASGOUTE, Jean-Pierre RIEU.

C.T.P.P.F. : M. Frédéric ALCARAZ *(avec voix consultative)*.
C.T.D. D.A.P. : M. Lionel ROCHETTE *(avec voix consultative)*.

3.2) COMMISSION D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Président : M. David MIDDIONE.

Secrétaire : Mme Fatiha BADAOUI.

Membres : Mmes Audrey FIRMIN, MM. Fabien AKKERMANS, Bernard BERGEN, Laurent GILLES, Christie CORNUS

3.3) COMMISSION MÉDICALE

Président : Dr Jean-François CHAPELLIER.

Secrétaire : Dr Jean-Charles PIERRET.

Membres : Drs Jacques GIORDANO, Guy VALENTIN.

*****

DÉPARTEMENT ANIMATION ET PROMOTION

4.1) COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION (CFA)

Président : M. Didier CASANADA.

Secrétaire : M. Sauveur ROMAGNOLE.

Membres : Mmes Fatiha BADAOUI, Nadine GRÉCO, Martine JOLY, Daniel OLIVET, Jean-Pierre RIEU.

C.T.D. D.A.P. : M. Lionel ROCHETTE *(avec voix consultative)*.

Personnels référents : Mmes Mylène LEGAL (U13 & U12) et Muriel VERDIER (U6 à U11).

4.2) COMMISSION MIXTE F.F.F. / U.N.S.S.

Rattachée à la Commission Technique avec le directeur départemental U.N.S.S. et le Délégué Départemental U.S.E.P.

**Soulignés, les membres du Comité de Direction.*

Annexe 3

Poules Jeunes pour la saison 2022/2023

CATEGORIE U18/U19 - D1
551417 : FOOT TERRE DE CAMARGUES AIGUES MORTES
503353 : AIMARGUES SO
520112 : N. CASTANET
521138 : N . LASALLIEN
525595 : PISSEVIN VALDEGOUR
526901 : N. SOLEIL LEVANT
553073 : OL ST HILAIRE LA JASSE
521052 : ST PRIVAT DES VIEUX AS

CATEGORIE U16/U17 - D1 - POULE A
548837 : FC BAGNOLS PONT 2
550949 : CHUSCLAN LAUDUN
519483 : N. CHEMIN BAS
521138 : N. LASALLIEN
539959 : AS POULX
517872 : AS ROUSSON
535852 : ST LAURENT DES ARBRES RC
525106 : SC ST MARTIN DE VALGALGUES
521052 : ST PRIVAT/MONS
581232 : ENT S. PAYS D UZES

CATEGORIE U16/U17 - D1 - POULE B
551417 : FOOT TERRE DE CAMARGUES AIGUES MORTES
503353 : AIMARGUES SO
551488 : BEAUCAIRE STADE 30 2
521050 : CAISSARGUES AS 1
580584 : ENT CALVISSON/VAUNAGE
503246 : RC GENERAC
521883 : SC MANDUEL
560267 : N. ACADEMIE UNIVERS
551430 : US TREFLE SOMMIERES

CATEGORIE U16/U17 - D2 - POULE A
580584 : ENT CALVISSON VAUNAGE
520112 : N. CASTANET
551688 : LE VIGAN FC
560294 : N. ESPERANCE SPORTIVE
518431 : SAINT CHRISTOL LES ALES 2
538138 : ST FLORENT EFVA
563664 : US LA REGORDANE ST GENIES DE MALGOIRE
503233 : SAINT HIPPOLYTE DU FORT
531238 : ST JEAN DU PIN ES
519626 : VEZENOBRES CRUVIERS

CATEGORIE U16/U17 - D2 - POULE B
548837 : BAGNOLS PONT 2
503370 : BOUILLARGUES US
520116 : GARONS US
563786 : LANGLADE FC
514961 : MARGUERITTES
514959 : N. GAZELEC
525595 : N. PISSEVIN VALDEGOUR
518431 : ST CHRISTOL LES ALES
581232 : UZES PAYS D UZES 2
500377 : VERGEZE EP 2
581851 : VERS AS

CATEGORIE U16/U17 - D2 - POULE C
503269 : BEAUVOISIN AS
503036 : BELLEGARDE OC
549436 : BEZOUCE 3 MOULINS
521050 : CAISSARGUES AS 2
503235 : LE GRAU DU ROI EM
552049 : SAUJVETERRE RC
535852 : ST LAURENT DES ARBRES RC 2
553703 : THEZIERS ES
517886 : ENT UCHAUD/BERNIS
590587 : VALLABREGUES US

CATEGORIE U14/U15 - D1 - POULE A
551488 : BEAUCAIRE ST 30
549436 : ENT BEZOUCE/MARGUERITTES
521050 : CAISSARGUES AS
549600 : CONNAUX CANABIER
550949 : CHUSCLAN LAUDUN
520112 : N. CASTANET
525595 : N. PISSEVIN VALDEGOUR
539959 : POULX AS
535852 : ST LAURENT DES ARBRES

CATEGORIE U14/U15 - D1 - POULE B
548837 : BAGNOLS PONT
560593 : GALLARGUES CABASSUT
521138 : N. LASALLIEN
517872 : ROUSSON
551430 : SOMMIERES US TREFLE
518431 : ST CHRISTOL LES ALES
531238 : ST PRIVAT/MONS
581232 : UZES PONT D'UZES
519626 : VEZENOBRES CRUVIERS
531238 : ST JEAN DU PIN

CATEGORIE U14/U15 - D2 - POULE A
503370 : US BOUILLARGUES
521050 : CAISSARGUES AS 2
580584 : ENT CALVISSON/VAUNAGE
514959 : N. GAZELEC
526901 : N. SOLEIL LEVANT
563664 : US LA REGORDANE SAINT GENIES
525106 : ST MARTIN DE VALGALGUES
563786 : FC LANGLADE

CATEGORIE U14/U15 - D2 - POULE B
551488 : BEAUCAIRE STADE 30 2
553818 : CORNILLON VAL DE CEZE
521883 : MANDUEL SC
519483 : N. CHEMIN BAS D'AVIGNON
560267 : N. ACADEMIE UNIVERS
526898 : REDESSAN OC
503237 : VAUVERT FC
500377 : VERGEZE EP

Concernant le championnat U14/15 D3, aux vus des 24 engagements dans ce niveau, la commission décide de déroger à l'article 11 ter du championnat de Jeunes District et ainsi de composer des poules de 12 équipes :

CATEGORIE U14/U15 - D3 - POULE A
551417 : FOOT TERRE DE CAMARGUE
503353 : AIMARGUES ST
511921 : ANDUZE
563786 : LANGLADE FC 2
551688 : LE VIGAN PAYS VIGANAIS
517885 : US MONOBLET
581412 : SOMMIERES AS
518431 : ST CHRISTOL LES ALES 2
503233 : ST HIPPOLYTE DU FORT
503288 : ES SUMENE
517866 : ENT UCHAUD GC/BERNIS
515549 : VESTRIC US

CATEGORIE U14/U15 - D3 - POULE B
519479 : OL FOURQUES
581430 : BEAUCAIRE EFC 2
503036 : BELLEGARDE OC
520116 : US GARONS
550949 : CHUSCLAN LAUDUN 2
580998 : FC MILHAUD
750342 : N. METROPOLE FEMININES
519431 : PUJAUT
552049 : RC SAUVETERRE
553703 : THIEZIERS
581851 : AS VERS
521138 : CO LASALLIEN 2

CATEGORIE U14 TERRITORIAL (+ 2 équipes DISTRICT HERAULT)
En accord avec le District de l'Hérault et des Conseillers Techniques, la Commission accepte d'accueillir 2 équipes du District de l'Hérault (équipes communiquées ultérieurement après décision du District de l'Hérault) :

551488 : BEAUCAIRE ST 30 11
503246 : GENERAC RC 11
519483 : N. CHEMIN BAS 11
560267 : N. ACADEMIE UNIVERS 11
553073 : ST HILAIRE LA JASSE 11
521052 : ST PRIVAT DES VIEUX 11
500377 : VERGEZE EP 11
517872 : ROUSSON AS 11